



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2024  
À 19H30**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

**4. AUDITION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

**4.1. Dossier 2312-DM-492 - 16, rue Joly - Zone R-1 137** - Audition et décision sur la demande visant à réduire la marge avant, la marge latérale gauche ainsi que le total des marges entre le bâtiment situé au 16, rue Joly et les lignes de lot.

4.1.1. Période de questions et commentaires.

**5. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**5.1. Adoption des procès-verbaux** - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024 et celui de la séance extraordinaire du 13 février 2024, tels que soumis.

**6. RÈGLEMENTS**

**6.1. Adoption du Règlement RV-1751** - Règlement RV-1751 prévoyant l'établissement de plans et devis pour la fourniture de lampadaires et décrétant leur installation dans le stationnement du Centre de création et un emprunt à cette fin.

**6.2. Adoption du Règlement RV-1752** - Règlement RV-1752 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réfection du presbytère et décrétant un emprunt à cette fin.

**6.3. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1444-014** - Règlement RV-1444-014 modifiant diverses dispositions du Règlement RV-1444 sur l'émission des permis et certificats.

**6.4. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1753** - Règlement RV-1753 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de mise aux normes du poste d'eau potable Curé-Boivin et décrétant un emprunt à cette fin.

**6.5. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1756** - Règlement RV-1756 décrétant l'acquisition de lampadaires décoratifs et leur financement par emprunt.

**6.6. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1757** - Règlement RV-1757 décrétant l'acquisition de matériaux pour le remplacement de la surface synthétique au parc Régional et un emprunt à cette fin.

**6.7. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1758** - Règlement RV-1758 décrétant l'acquisition et la modernisation de véhicules et d'équipements municipaux pour l'année 2024 et leur financement par emprunt.

**6.8. Procédure d'enregistrement** - Prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 19 au 22 février 2024 sur les règlements suivants:

- 6.8.1. Règlement RV-1724 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux d'égouts et d'aqueduc et décrétant un emprunt à cette fin.
- 6.8.2. Règlement RV-1726-1 modifiant le Règlement RV-1726 décrétant les travaux d'aménagement d'une voie de refuge sur la rue Montcalm et des travaux de drainage, fondation et pavage sur la terrasse Filion et leur financement par emprunt.
- 6.8.3. Règlement RV-1746 décrétant des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville et un emprunt à cette fin.
- 6.8.4. Règlement RV-1748 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réhabilitation du collecteur sanitaire Grande-Côte et décrétant un emprunt à cette fin.
- 6.8.5. Règlement RV-1749 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de pavage et décrétant un emprunt à cette fin.
- 6.8.6. Règlement RV-1750 prévoyant l'établissement de plans et devis pour des travaux de réfection des infrastructures municipales sur les rues Gilles, Dubois et 9e Avenue et décrétant un emprunt à cette fin.

## 7. FINANCES

- 7.1. **Rapport sur les autorisations de dépenses** - Prendre acte du dépôt du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses pour la période du 12 janvier au 15 février 2024.
- 7.2. **Sommaire mensuel des déboursés** - Prendre acte du dépôt du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 31 janvier 2024.
- 7.3. **Liste des certificats de paiement** - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 12 février 2024, révisée par le Service des finances le 13 février 2024 montrant un total de 1 952,62 \$ et en autoriser le paiement.
- 7.4. **Rapport d'activités du trésorier - Partis politiques et candidats indépendants autorisés** - Prendre acte du dépôt par le trésorier par intérim du rapport d'activités des partis politiques et des candidats indépendants autorisés de la Ville de Boisbriand pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, conformément au chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
- 7.5. **Remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers pendant l'exercice financier 2023** - Prendre acte du dépôt de la liste des remboursements aux conseillers qui ont été autorisés pendant l'exercice financier 2023 pour des fins de recherche et de soutien des conseillers.
- 7.6. **Travaux municipaux et appropriation au surplus libre accumulé - Travaux d'aménagement de bureaux et travaux connexes (améliorations locatives)** - Autoriser l'abandon du projet de travaux d'aménagement de bureaux au Service des loisirs et décréter des travaux d'aménagement de bureaux et travaux connexes (améliorations locatives) dans les locaux loués par la Ville situés aux 970-972, boulevard de la Grande-Allée et approprier à cette fin un montant de 200 000 \$ en provenance du surplus libre accumulé.
- 7.7. **Travaux municipaux et appropriation au surplus libre accumulé - Remplacement des unités de déshumidificateur de la glace 2 à l'aréna** - Décréter les travaux de remplacement des unités de déshumidificateur de la glace 2 à l'aréna et autoriser l'appropriation d'une somme de 120 000 \$ au surplus libre accumulé.
- 7.8. **Emprunts au fonds de roulement - Service des travaux publics** - Autoriser le trésorier par intérim à emprunter les sommes suivantes au fonds de roulement, remboursables sur une période de 4 ans, à savoir:

7.8.1. 35 000 \$ pour le changement du système de détection de gaz à l'aréna.

7.8.2. 65 000 \$ pour le remplacement des moteurs compresseurs à l'aréna.

## 8. AFFAIRES DU CONSEIL

- 8.1. **Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec - Inscriptions** - Autoriser l'inscription des élus aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Montréal du 22 au 24 mai 2024.

## 9. ADMINISTRATION

- 9.1. **Gestion documentaire et archives de la Ville** - Modifier l'ensemble des supports des règles de conservation actuelles afin de couvrir les supports numériques, approuver la refonte du calendrier de conservation afin d'y insérer de nouvelles règles et soumettre le tout pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).
- 9.2. **Encan municipal 2024** - Autoriser la tenue d'une vente à l'encan des biens non réclamés en possession de la Ville ainsi que des biens et équipements dont elle désire se départir, le samedi 4 mai 2024 et mandater le cabinet Latraverse Huissiers de Justice pour procéder à la vente.
- 9.3. **Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec - Exemption à souscrire** - Confirmer l'engagement de la Ville à se porter garante, prendre fait et cause et répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission des avocates à son emploi exclusif dans l'exercice de leurs fonctions, permettant à la conseillère juridique - gestion contractuelle de demander au Barreau du Québec d'être dispensée de son obligation de souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.4. **Soumissions - Fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration - Contrat 2023-2134** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 9.5. **Soumissions - Fourniture de mélange bitumineux pour la période du 13 mars au 31 décembre 2024 - Contrat 2024-2149** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 9.6. **Offre de services - Conciergerie de la Maison du citoyen et du Centre communautaire - Contrat 2024-2154** - Octroi du contrat.
- 9.7. **Résiliation du contrat 2022-1982 - Acquisition d'une plateforme de gestion de centre d'appels** - Autoriser la résiliation du contrat 2022-1982 octroyé à TalkDesk Canada inc. et autoriser le versement d'un montant de 10 000 \$ couvrant la valeur des services reçus et des honoraires professionnels engagés.
- 9.8. **Système de pondération et critères d'évaluation - Services professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance dans le cadre des travaux de génie municipal.** - Approuver le système de pondération et les critères d'évaluation proposés permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisées dans le cadre de tout contrat de services professionnels pour des plans et devis ainsi que la surveillance de travaux de génie municipal.
- 9.9. **Contrat de services professionnels d'experts en sinistre - Gestion et règlement des réclamations en dommages** - Approuver le projet de contrat de services professionnels d'experts en sinistre avec 9426-1781 Québec inc. ayant trait à la gestion et le règlement des réclamations, désigner la directrice du Service juridique et greffe et greffière pour représenter la Ville et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.10. **Regroupement d'achat en commun - Assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagements semblables 2024-2029** - Se joindre au regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec en vue de l'octroi d'un contrat en assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et

aménagements semblables situés dans la municipalité, pour la période du 1er juin 2024 au 31 mai 2029 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 9.11. **Adoption du Guide relatif aux opérations des services de sécurité incendie 2023 préparé par le ministère de la Sécurité publique**
- 9.12. **Gestion de l'eau potable pour l'année 2022** - Prendre acte du dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2022.
- 9.13. **Procédure d'acquisition de rue - Lot 3 771 948 (rue Ambroise-Lafortune)** - Amorcer la procédure d'acquisition du lot 3 771 948 du cadastre du Québec, étant l'emprise de la rue Ambroise-Lafortune, suivant les formalités imposées par les articles 72 et suivants de la Loi sur les compétences municipales.
- 9.14. **Établissement d'une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie du lot 5 852 339 (avenue Moishe)** - Approuver l'établissement d'une servitude sur une partie du lot 5 852 339 ayant front sur l'avenue Moishe, propriété de la Ville, pour la fourniture d'électricité et de services de télécommunication en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada. et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.15. **Projet résidentiel Les Boisés Dion - Mainlevée partielle d'hypothèque** - Accorder une mainlevée partielle de l'inscription de tous les droits hypothécaires résultant d'un acte de garantie hypothécaire en faveur de la Ville dans la seule mesure où sont visés les lots 6 576 922 à 6 576 965 et 6 576 967 du cadastre du Québec et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 9.16. **Reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières présentée par l'organisme Services d'entraide Le Relais** - Appui à la demande déposée par Services d'entraide Le Relais auprès de la Commission municipale du Québec, aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour les locaux occupés situés au 305, chemin de la Grande-Côte.
- 9.17. **Politique d'accessibilité - Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées** - Adopter la mise à jour de la politique.
- 9.18. **Demande de prêt de la Maison du citoyen - Club de photo de Boisbriand** - Autoriser l'utilisation gratuite de deux salles de la Maison du citoyen pour l'évènement « Une pose pour le rose » et la tenue d'une levée de fonds au profit de la Société canadienne du cancer spécifiquement dédié au cancer du sein, pour une journée seulement, le 27 ou le 28 avril 2024.
- 9.19. **Demande de gratuité pour l'utilisation d'un parc - Bureau coordonnateur Soleil-Levant** - Autoriser l'utilisation sans frais du parc Derek-Aucoin ou du parc René-Lévesque, le 11 ou le 12 juin 2024 de 9 h à 13 h, pour la tenue d'un évènement du bureau coordonnateur Soleil-Levant et mandater le Service des loisirs pour traiter la demande logistique et la réservation.
- 9.20. **Autorisation - Documents relatifs à la Loi sur les pesticides et ses règlements** - Autoriser la chef de division environnement du Service des travaux publics à signer tout document pour l'obtention ou le renouvellement d'un permis délivré par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur les pesticides et ses règlements au nom de la Ville de Boisbriand.
- 9.21. **Autorisation - Documents relatifs à une demande d'aide financière avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable** - Autoriser le contremaître, division de la mécanique du Service des travaux publics, à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière dans le cadre du programme Écocamionnage avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable au nom de la Ville de Boisbriand.
- 9.22. **Autorisations du conseil conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie et conditionnellement à l'obtention d'un permis d'évènement délivré par le Service de sécurité incendie, le cas échéant :**
  - 9.22.1. **Production estivale de l'organisme Le Petit Théâtre du Nord du 20 juin au 24 août 2024** - Autoriser la vente de boissons alcoolisées et la consommation sur le parvis extérieur et au foyer principal intérieur du Centre de création.

- 9.22.2. Fête nationale du 23 juin 2024 - Autoriser la tenue de feux d'artifice, la fermeture de différents tronçons de rues, le bruit, le dépassement des heures d'ouverture du parc René-Lévesque, la présence d'un camion alimentaire et utilisation d'appareil mobile à cuisson à l'air libre, la vente de denrées alimentaires et la consommation et la vente de boissons alcoolisées.
- 9.22.3. Festival Un air d'ici et d'ailleurs - 8 au 10 juillet 2024 - Autoriser la fermeture d'une partie de la rue Adrien-Chartrand, le bruit, le dépassement des heures d'ouverture du parc, la présence d'un camion alimentaire et l'utilisation d'un appareil mobile à cuisson à l'air libre, la vente de denrées alimentaires et la consommation et la vente de boissons alcoolisées.
- 9.22.4. Les Beaux Lundis 2024 - Autoriser la fermeture d'une partie de la rue Adrien-Chartrand, le bruit, le dépassement des heures d'ouverture du parc, la présence d'un camion alimentaire et l'utilisation d'un appareil mobile à cuisson à l'air libre, la vente de denrées alimentaires et la consommation et la vente de boissons alcoolisées.
- 9.22.5. Fête annuelle du Groupe St-Hubert - Autoriser l'utilisation d'un appareil mobile de cuisson à l'air libre et la consommation de boissons alcoolisées lors de la tenue de l'événement qui se tiendra le 13 juin 2024 au parc François-Xavier-Dion.
- 9.23 Assurances de dommages 2024-2025 - Adjudication des contrats** - Pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.
- 9.24 Assurances de dommages 2024-2025 - Quote-part de la Ville au fonds de garantie** - Autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 46 058 \$ au fonds de garantie pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

## 10. PLANIFICATION ET URBANISME

- 10.1. Fiducie Agricole de Boisbriand** - Considérer la Fiducie Agricole de Boisbriand liée à la municipalité.
- 10.2. Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de janvier 2024 montrant un total mensuel de 1 312 767 \$.
- 10.3. Décisions sur des demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale**
- 10.3.1. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial - Les Boisés Dion - 7138 à 7150, rue Jean-Claude-Langlois. - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 8 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 10.3.2. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial - Les Boisés Dion - 7156 à 7168, rue Jean-Claude-Langlois. - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 8 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 10.3.3. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial - Les Boisés Dion - 7174 à 7186, rue Jean-Claude-Langlois. - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 8 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 10.3.4. Projet de construction d'un bâtiment multifamilial - Les Boisés Dion - 7192 à 7204, rue Jean-Claude-Langlois. - Conditionnellement au dépôt d'une garantie financière de 8 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.
- 10.3.5. Projet d'enseigne murale - Entrepôt frigorifique Deslauriers Multi-température - 1955, boulevard Lionel-Bertrand.

## 11. RESSOURCES HUMAINES

- 11.1. Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de février 2024, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.

- 11.2. **Embauche au Service des communications et des relations avec les citoyens - Graphiste** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 11.3. **Embauche au Service de sécurité incendie - Pompier** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 11.4. **Embauche au Service d'urbanisme - Coordonnateur en urbanisme** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 11.5. **Embauches au Service des loisirs - Préposées à la bibliothèque** - Postes syndiqués réguliers à temps complet.
- 11.6. **Lettres d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique** - Approuver les projets de lettres d'entente suivantes :
- 11.6.1. Lettre numéro 10A ayant trait au projet pilote relatif au quart de fin de semaine 2024.
- 11.6.2. Lettre numéro 12 ayant trait à divers ajustements.

## 12. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 12.1. **Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels** - Désigner à titre de membre, la directrice du Service des ressources humaines.
- 12.2. **Comité de sécurité routière** - Recommandation de signalisation :
- 12.2.1. Instaurer un arrêt obligatoire sur le chemin de la Rivière-Cachée, à l'intersection de l'avenue Bourassa.
- 12.2.2. Modifier la période d'interdiction de stationnement sur la rue Marius-Barbeau.
- 12.2.3. Interdire le stationnement sur une partie des rues Picard et Pelletier.
- 12.3. **Commission des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et de l'accessibilité universelle** - Recommandation de la commission d'offrir gratuitement les cours de natation préscolaires 1 à 5, nageur 1 et 2 et parent-enfant en période estivale à la piscine Pellerin et mandater le Service des loisirs afin de mettre en place les procédures applicables.

## 13. ORGANISMES

- 13.1. **Contribution supplémentaire des membres de l'organisme Tricentris, la Coop de solidarité pour l'année 2024 et appropriation du surplus libre accumulé** - Autoriser le paiement de la contribution supplémentaire demandée pour l'année 2024 au montant de 397 273,80 \$, toutes taxes comprises et autoriser l'appropriation au surplus libre accumulé d'une somme de 212 890 \$.
- 13.2. **Demande d'aide financière - Fondation du Collège Lionel-Groulx** - Accorder une aide financière de 500 \$ pour financer une bourse à être remise lors de la cérémonie du 29 avril 2024.
- 13.3. **Demande d'aide financière - Resto Pop Thérèse-De Blainville** - Accorder une aide financière de 1 000 \$ pour l'année 2024.
- 13.4. **Demande de subventions pour divers organismes sportifs** - Accorder une subvention de 24 950 \$ à l'organisme Révolution FC, 3 060 \$ à l'Association de balle-molle mineure de Saint-Eustache-Boisbriand et 10 330 \$ à l'Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse pour la période estivale 2024.

## 14. APPUI ET PROCLAMATION

**14.1. Caméras portatives** - Prendre position en faveur d'un modèle provincial d'acquisition, d'implantation et de gestion des caméras portatives dans les organisations policières québécoises et s'engager à financer ce projet.

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

**16. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS**

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---